



Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps

Compte-rendu Comité de Direction Mardi 9 novembre 2010

Membres présents :

Collège des élus : Emilie BREHIER, Jean COLLET, Annie FAVRE, Cyrille GALLAY, Jacqueline GARIN, Georges LAGRANGE Flora MUFFAT

Collège des socioprofessionnels : Sylvain BAUD, Jean-Pierre BOUVET, Christelle MUDRY

Membres excusés : Rémi CULLAZ

Membres absents : Anthony BAUD, Marie-Thérèse BAUD, Bruno BURNOUD, Philippe ELOY, Maryline GAILLARD, Marie LAGRANGE, Sébastien TOURNIER, Vincent VOIRON

Autres personnes présentes : Stéphane PUGIN-BRON, Solène RONCO, Jean-Louis AUGÉ (Trésorier),

1 / INTERVENTION PRESTATAIRES ACTIVITES

Eric DELALE et Hervé LESOBRE, accompagnateurs en moyenne montagne sur Saint Jean d'Aulps et le Biot, ont demandé un entretien avec le Comité de Direction pour éclaircir des problèmes rencontrés au cours de l'été.

Le premier point concerne l'affichage au bureau d'accueil de Saint Jean d'Aulps. Cet été, ce bureau a accueilli, à la demande de la MGEN et de la mairie, la seconde partie de l'exposition installée à la MGEN. La place était ainsi restreinte dans ce bureau d'accueil pour mettre les affiches des adhérents pour promouvoir leur activité.

Stéphane PUGIN-BRON indique que la situation de l'été 2010 était particulière avec l'accueil de cette exposition. Cependant, une juxtaposition de 10 à 15 affiches de format différent comme les autres années n'est en rien une garantie d'information de qualité pour les visiteurs et pour les prestataires. Georges LAGRANGE indique qu'une réflexion est à mener pour mieux mettre en valeur les cotisants et standardiser l'affichage. Stéphane PUGIN-BRON suggère de proposer aux adhérents une taille standard de flyers sur un lieu unique afin d'assurer une information de qualité. A voir également comment faire tourner cet affichage pour qu'il soit plus accrocheur.

Eric DELALE aborde ensuite le sujet des animations, type « rencontres et légendes », organisées par l'office de tourisme au prix de 5 €. Il indique que leur structure travaillait auparavant à 5 personnes en saison mais que désormais ils ne sont que 2. Il s'accorde sur le fait que la fréquentation touristique baisse, mais que l'organisation de ces balades à 5 € porte préjudice à leur sortie d'un montant de 18 €. Les clients aujourd'hui sélectionnent tarifairement leur activité et il pense que les balades organisées par l'office de tourisme leur portent concurrence.

Jacqueline GARIN souligne que ces sorties à 5 € permettent aussi à des personnes de profiter de sorties accompagnées, et notamment à des familles, qui de toute manière n'iraient pas aux sorties des accompagnateurs car trop chères pour elle. Elle note aussi que chaque activité doit évoluer et s'adapter à la demande du public. Elle suggère aux accompagnateurs de suivre les formations dispensées dans le cadre du futur Géoparc pour pouvoir être agréé lorsque le Chablais possédera ce label UNESCO.

Christelle MUDRY propose de limiter à une sortie par semaine l'offre de l'office à prix réduit. Georges LAGRANGE souligne qu'il ne faut cependant pas supprimer d'autres activités thématiques mises en place par l'office et qui utilise des accompagnateurs mais qui ne sont pas proposées par ces derniers (contes, dessins,...).

Stéphane PUGIN-BRON ajoute que les balades organisées aujourd'hui par l'office en hiver et en été, sont orientées sur une thématique « patrimoine et découverte des traditions et des hameaux ». ils ne viennent pas forcément en concurrence directe avec les sorties demi-journées ou journée en montagne. Par exemple, il est envisagé pour cet hiver d'organiser plusieurs sorties en partenariat avec les Gorges du Pont

du Diable. Le site ouvrira jusqu'au premier niveau uniquement pour des visites organisées par l'office de tourisme sous condition qu'elle soit encadrée par un accompagnateur moyenne montagne. Cependant, il souligne que la situation des accompagnateurs est actuellement délicate car leur activité est souvent la première dont se prive les clients lorsqu'ils doivent limiter leur budget vacances, ce qui a été le cas cet été. Pour l'été prochain, il propose qu'un partenariat se mette en place avec les accompagnateurs de la vallée sous une forme qui sera à définir et qui permettra d'éviter les conflits. Le futur directeur/rice les rencontrera au printemps avec les animatrices pour organiser ce partenariat. Christelle MUDRY ajoute qu'il faudra que l'engagement soit tenu quelqu'en soit la période, la météo et le niveau d'activité de chacun. Il sera aussi intéressant de mettre en place une charte d'accueil qualité.

Hervé LESOBRE ajoute que le Multipass amplifie leurs difficultés, les touristes se baladant presque gratuitement de stations en stations via les télésièges. Ils se désintéressent donc des prestations proposées par leur biais.

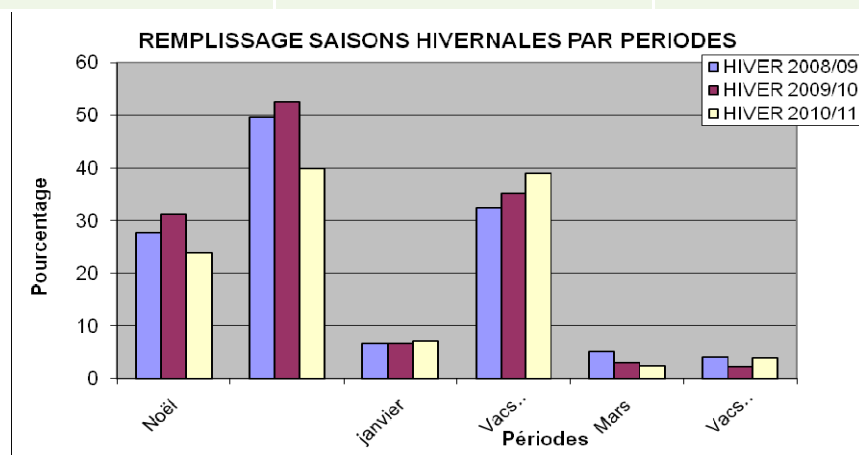
Stéphane PUGIN-BRON confirme ce constat mais il ne faut pas oublier que si le Multipass existe c'est pour limiter la chute de fréquentation et que, il faut le constater, il remplit bien son rôle puisque la fréquentation est repartie à la hausse depuis sa création. Il est même envisagé par les Portes du Soleil de le prolonger sur l'hiver. C'est aujourd'hui un produit incontournable et il faut l'utiliser au mieux.

2 / POINT SUR LES ACTIONS DE PROMOTION EN COURS

Solène RONCO fait un point sur les actions de promotion en cours. La foire au bouilli organisée en extérieur à Ville-la-Grand s'est déroulée sous une météo peu propice. La promotion de proximité à la clientèle du bassin annemassien a porté ses fruits pour le Sivu du Roc d'Enfer avec la présence de sa commerciale. La Vallée d'Aulps participera du 12 au 21 novembre au salon des Automnales de Genève sur l'espace Portes du Soleil.

3 / POINT SUR LE REMPLISSAGE VAL D'AULPS HIVER 2010/2011

Périodes	Hiver 2009/2010 <i>Chiffres au 29 octobre 2009</i>	Hiver 2010/2011 <i>Chiffres au 29 octobre 2010</i>
Noël	33%	27%
Nouvel An	57%	45%
1ère vacances Février	42%	23%
2 ^{ème} vacances Février	58%	54%
3 ^{ème} vacances Février	35%	52%
4 ^{ème} vacances Février	17%	36%



Stéphane PUGIN-BRON fait un point sur les prévisions de remplissage des meublés de Val d'Aulps Location pour l'hiver 2010/2011.. Il indique que la semaine la plus défavorable est celle du Nouvel An avec -12pts par rapport à l'hiver dernier à la même date. Le jour de Noël et de Nouvel An étant cette année un samedi, les réservations sont moins favorables.

4/ POINT SUR LE PERSONNEL 2011

1/ Poste saisonnier Hôtesse Accueil Hiver 2010/2011

Aurélia MUDRY a décidé de quitter le poste d'hôtesse d'accueil, en contrat saisonnier pour l'hiver 2010/2011. Elle s'oriente vers de nouveaux horizons. Le poste d'hôtesse d'accueil est à pourvoir, un recrutement va être lancé pour une embauche au 15 décembre 2010.

2/ Poste de Direction

Stéphane PUGIN-BRON indique que le recrutement du poste de direction est en cours. M. Bertrand LEBERT a été retenu pour la direction. Il possède une solide expérience dans le tourisme et notamment à l'ATD Haute-Savoie et au Conseil Général. Il travaille actuellement en tant que consultant auprès de la SNTF (Syndicat national téléphérique de France) en mi-temps. Il doit rencontrer à nouveau Stéphane PUGIN-BRON pour un second entretien le 16 novembre.

Nota : Suite à l'entretien du 16 novembre, M. Bertrand LEBERT a retiré sa candidature au poste de direction, en évoquant une appréhension quant à sa disponibilité par rapport à la taille de l'office et de sa gestion du personnel (8 annuels, 2 saisonniers). Le recrutement est à ce jour, toujours en cours.

5/ FINANCES

5.1/ Vote tarifs sponsoring

Stéphane PUGIN-BRON indique une délibération à prendre pour le reversement de la subvention du conseil général aux comités des fêtes de Montriond et de St Jean d'Aulps pour l'organisation des courses de ski d'alpinisme de la Meurienne à Montriond et de la Cass'Tête à St Jean d'Aulps.

Les membres du comité de direction délibèrent à l'unanimité pour le reversement de la subvention du Conseil Général aux comités des fêtes de St Jean d'Aulps (Vivre à St Jean) et de Montriond (La Meurienne Animation).

Stéphane PUGIN-BRON poursuit par le vote des tarifs de sponsoring modifiés pour l'édition de la plaquette du challenge Vallée d'Aulps 2011 :

- ✓ Exclusif dernière de couverture : 200€
- ✓ Exclusivité challenge : 300€

Les membres du comité de direction votent à l'unanimité pour les tarifs de sponsoring pour la plaquette du challenge Vallée d'Aulps.

5.2/ Décision modificative budget 2010

Stéphane PUGIN-BRON demande la délibération sur une décision modificative du budget 2010 :

- 6411 Personnel + 3 000 €
- 6064 Fournitures administratives - 1 000 €
- 6156 Maintenance - 2 000 €

Les membres du comité de direction délibèrent à l'unanimité la décision modification du budget 2010.

5.3/ Vote du budget 2011

5.3.1/ Procédure

Stéphane PUGIN-BRON rappelle la procédure du vote du budget. Le vote du budget 2011 par le Comité de Direction doit se faire avant le 15 novembre 2010. Il est ensuite transmis aux 5 partenaires du budget

(communes de St Jean d'Aulps, Montriond et Le Biot, Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps et SITHD) pour une validation avant 1 mois.

3 possibilités :

-accord des partenaires : le budget est valide et transmis en sous-préfecture
 -pas de réponse sous 1 mois : le budget est valide et engage le financeur
 -réponse négative des partenaires : nouvelles discussions pour un nouveau budget à voter par le comité de direction.

5.3.2 / Dépenses

a) Frais de fonctionnement

	Budget 2010		Budget Prévisionnel 2011
	Budgets 2010	CA 2010 Prévisionnel	
1.1.1 PERSONNEL			
Salaire et charges	255 656,29 €	257 400,00 €	275 100,00 €
Réserve taxe sur les salaires	63 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Déplacement / Formation	7 700,00 €	7 900,00 €	8 100,00 €
Médecine du travail	1 100,00 €	900,00 €	1 000,00 €
CNAS	1 600,00 €	1 300,00 €	1 400,00 €
TOTAL	329 056,29 €	267 500,00 €	285 600,00 €

	Budget 2010		Budget Prévisionnel 2011
	Budgets 2010	CA 2010 Prévisionnel	
1.1.2 BÂTIMENT			
Électricité / eau	5 800,00 €	6 000,00 €	6 200,00 €
Loyer	2 400,00 €	2 400,00 €	2 500,00 €
Assurance	4 000,00 €	3 500,00 €	4 000,00 €
Téléphone et Internet	11 000,00 €	8 800,00 €	11 000,00 €
Entretien et maintenance	1 400,00 €	900,00 €	1 400,00 €
Décoration	300,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	24 900,00 €	21 600,00 €	25 100,00 €

1.1.3 FRAIS ADMINISTRATIFS			
Matériel administratif entretien, ptes acquisitions, maintenance	7 400,00 €	8 600,00 €	8 700,00 €
Acquisition livres, cartes	1 000,00 €	800,00 €	1 000,00 €
Fournitures administratives	4 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €
Frais de gestion de l'ÉPIC	14 400,00 €	14 400,00 €	6 400,00 €
Frais financiers	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Frais de cérémonie	1 100,00 €	1 100,00 €	1 200,00 €
Amortissement	4 943,71 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	32 943,71 €	33 000,00 €	26 400,00 €
TOTAL FRAIS FONCTIONNEMENT	386 900,00 €	322 100,00 €	337 100,00 €

1.2. Actions touristiques			
Dépliants	89 000,00 €	89 000,00 €	50 700,00 €
Cotisations PDS, UDOTSI, Accueil France / Sitra	12 900,00 €	11 700,00 €	13 100,00 €
Promotion (salons, pub, objets supports,...)	51 300,00 €	42 400,00 €	44 100,00 €
Evolution site internet		17 400,00 €	0,00 €
Maintenance Internet/webcam	4 300,00 €	3 500,00 €	3 700,00 €
Fonctionnement carte d'hôte (hors affranchissement et salaire)	8 100,00 €	4 500,00 €	1 200,00 €
Frais d'envoi documentation	7 000,00 €	6 000,00 €	7 000,00 €
Animations	10 000,00 €	11 300,00 €	20 500,00 €
Reversement Régie Produits touristiques	1 500,00 €	1 400,00 €	1 000,00 €
Reversement commercialisation produits	2 000,00 €	6 500,00 €	10 000,00 €
Reversement taxe de séjour aux PdS	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
TOTAL Actions touristiques	201 100,00 €	208 700,00 €	166 300,00 €

b) Investissement

Bureautique/Mobilier	1 300,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Autre matériel	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Logiciels			2 000,00 €
Modernisation site internet	5 800,00 €	0,00 €	0,00 €
Déficit N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL investissement	7 100,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Réserve	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL DEPENSES	595 100,00 €	530 800,00 €	508 400,00 €
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Dépenses - Répartition par poste	2011
Frais de personnel	56.2%
Frais liés aux bâtiments	4.9%
Frais administratifs	5.2%
Actions touristiques	32.7%
Investissement	1.0%

5.3.3 / Recettes

	Budget 2010		Budget Prévisionnel 2011
	Budgets 2010	CA 2010 Prévisionnel	
2.2 Taxe de séjour	65 000,00 €	62 000,00 €	65 000,00 €
2.3 Contrat Station Moyenne	30 262,94 €	30 600,00 €	51 000,00 €
2.4 Participations des professionnels			
Cotisations (hors meublés)	14 700,00 €	15 200,00 €	14 700,00 €
Val d'Aulps Locations	4 300,00 €	7 000,00 €	4 300,00 €
	19 000,00 €	22 200,00 €	19 000,00 €
2.5 Autres recettes			
Remboursement rémunération	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ventes (Oncle Jacques, tennis...)	5 000,00 €	3 700,00 €	3 000,00 €
Recettes Multipass	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Commercialisation de produits	2 000,00 €	6 500,00 €	10 000,00 €
Reversement électricité ESF Montriond	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Sponsoring (dépliants animation)	3 000,00 €	2 300,00 €	2 300,00 €
Amortissement	4 943,71 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Divers		1 400,00 €	0,00 €
Excédent année n-1	120 893,35 €	120 800,00 €	0,00 €
	136 137,06 €	142 000,00 €	22 600,00 €

Bilan recettes :

-Recettes hors collectivités :	157 600 €
-Dépenses :	508 400 €
-Solde à financer :	350 800 €
-Participations 2010 :	343 700 €

Soit une augmentation de 2% des participations des collectivités pour équilibrer le budget 2011.

Participation des collectivités			
Participation CCVA	36 400,00 €	36 400,00 €	37 200,00 €
Participation Montriond	117 300,00 €	117 300,00 €	119 700,00 €
Participation Saint Jean d'Aulps	142 700,00 €	142 700,00 €	145 600,00 €
Participation Le Biot	20 300,00 €	20 300,00 €	20 700,00 €
Participation SITHD	27 000,00 €	27 000,00 €	27 600,00 €
Autres participations	1 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
	344 700,00 €	345 700,00 €	350 800,00 €

BILAN

Total recettes	595 100,00 €	602 500,00 €	508 400,00 €
Total dépenses	595 100,00 €	530 800,00 €	508 400,00 €
Bilan	0,00 €	71 700,00 €	0,00 €

Les membres du comité de direction votent à l'unanimité le budget 2011 de l'office de tourisme de la Vallée d'Aulps.

Le budget sera transmis aux différents partenaires financiers pour accord.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Stéphane PUGIN-BRON indique que l'office de tourisme a reçu une proposition de vente de produits dérivés pour la promotion de la candidature d'Annecy au Jeux Olympiques 2018. Dans le but de soutenir cette candidature, il propose de vendre à partir de cet hiver des casquettes et bonnets adulte au bureau d'accueil de St Jean d'Aulps au tarif de 10€l'unité. Il propose de commander 10 unités pour chaque produit.

Les membres du comité de direction votent à l'unanimité le tarif unitaire de 10€pour le bonnet et casquette adulte Annecy 2018.

Le Biot, le 30 novembre 2010
Le Président, Georges LAGRANGE